

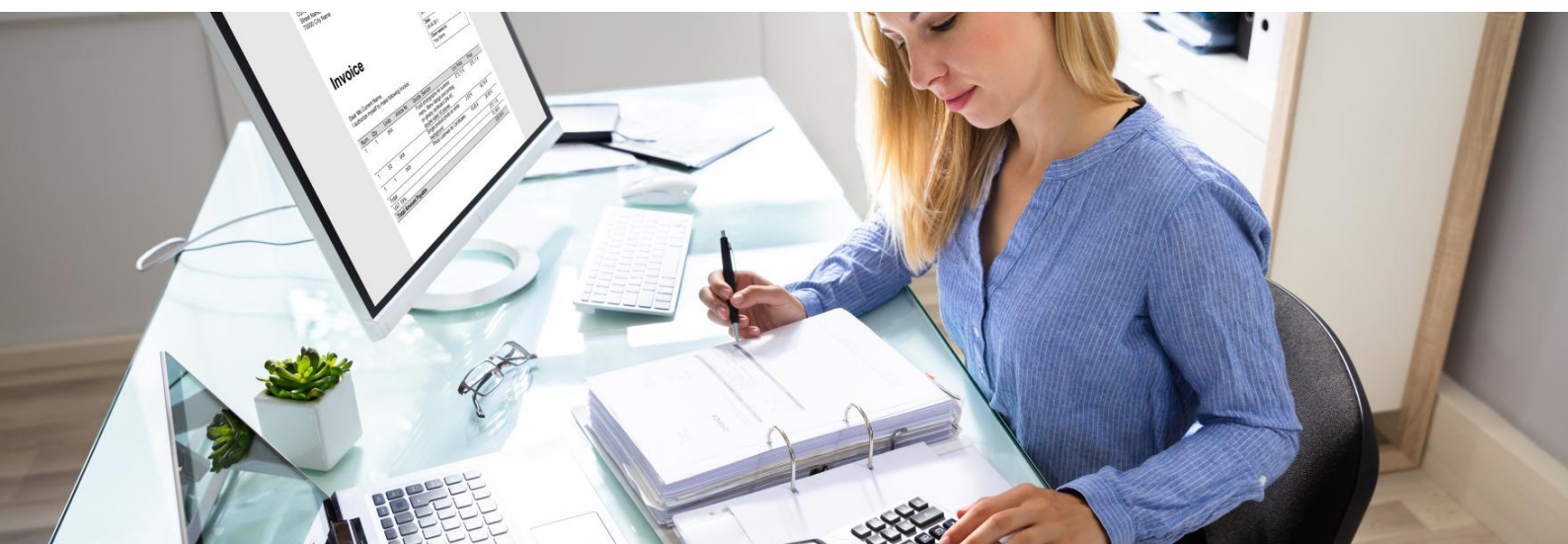


Licence Professionnelle - Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise parcours Collaborateur de cabinet d'expertise comptable

NOM COMPLET DU DIPLÔME

Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise parcours Collaborateur de cabinet d'expertise comptable

Code : LP12601A



→] Niveau d'entrée : Bac + 2
Niveau de sortie : Niveau 6 (Licence, Licence LMD, licence professionnelle, Maîtrise)

🕒 Durée : 1 an
Durée en nombre d'heures : 1696 heures

🕒 • dont 490 heures en formation
• dont 1206 heures en entreprise

🎓 ECTS (diplôme) : 60



<https://www.cnam-bourgognefranchecomte.fr/node/111065>

✉ Contact formation : bfc_vesoul@lecnam.net

Objectifs pédagogiques

Cette licence professionnelle a pour objectif de former des gestionnaires capables d'assurer, sous la responsabilité d'un expert-comptable, le suivi des dossiers d'une clientèle allant de la TPE à la PME dont il faut produire les comptes annuels, les déclarations fiscales et sociales et qu'il faut conseiller dans les domaines comptables, fiscal, juridique et financier pour des questions courantes.

Le Cnam-Paris ne propose cet enseignement qu'en formation par l'apprentissage (signature d'un contrat d'apprentissage).

Compétences et débouchés

Production des comptes annuels

Vérification des obligations juridiques courantes des clients et capacité à analyser un contrat notamment afin d'en déterminer le mode de comptabilisation

Production des déclarations sociales

Production des déclarations fiscales

Conseils de gestion courante notamment à l'occasion de l'analyse des comptes.

Ces compétences techniques doivent être associées à des compétences dans le domaine de la communication écrite, orale, en français et, pour des messages simples, en anglais.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Prérequis :

La licence professionnelle est ouverte :

- aux titulaires d'un bac +2 (BTS, L2, DUT) ou autres diplômes homologués de niveau 5 ou reconnus équivalents dans un domaine de formation compatible avec celui du diplôme visé ;
- aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac + 2 reconnu par la validation d'études supérieures en rapport avec le diplôme visé ;
- aux personnes justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle, dans les conditions fixées par les dispositions de la loi du 17 janvier 2002 relatives à la validation des acquis de l'expérience.

En partenariat avec



Lycée polyvalent
Georges Colomb
de Lure



Greta CFA
HSNFC

Centres

**Renseignements administratifs
et inscription :** [Centre Cnam de
Vesoul](#)

Lieux d'enseignement :
[Lycée Georges Colomb de Lure](#)
[Greta CFA HSNFC](#)

Mentions officielles

Le certificateur est le Cnam
Code RNCP
40289

**Date d'enregistrement au
RNCP**
30/05/2025

**Date de l'échéance de
l'enregistrement au RNCP**
31/08/2030

Modalités et délais d'accès

Contactez-nous pour avoir
plus d'informations
concernant la formation qui
vous intéresse : [www.cnam-
bourgognefranche-comte.fr/
contactez-nous](http://www.cnam-bourgognefranche-comte.fr/contactez-nous)

En savoir plus sur nos
modalités et délais d'accès :
[www.cnam-
bourgognefranche-comte.fr/
index.php/inscription](http://www.cnam-bourgognefranche-comte.fr/index.php/inscription)

Système de notation

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Statut professionnel conféré

Secteurs d'activités :

M69 : Activités comptables

M69 : Activités comptables

Type d'emplois accessibles :

Responsable d'un portefeuille de clients en cabinet d'expertise comptable

Au sein d'un cabinet d'expertise comptable, la mission comptable se situe au cœur de l'activité traditionnelle des cabinets d'expertise comptable à laquelle est rattaché un large spectre d'autres missions (déclarations fiscales annuelles et périodiques) ou d'obligations (déclarations sociales et fiscales). C'est une mission dont la complexité grandit avec la taille et/ou l'activité de l'entité cliente qui correspond à des missions professionnelles normées, c'est-à-dire soumises à des normes de travail et de rapport. Il est donc essentiel pour un expert-comptable d'affecter sur ces missions des collaborateurs spécifiquement formés, afin d'en sécuriser l'exécution et de garantir le niveau de diligences imposé par le référentiel professionnel. La licence professionnelle valide la capacité à traiter en totalité et en autonomie, sous la supervision d'un expert-comptable ou d'un chef de mission, l'intégralité du suivi et la finalisation d'un dossier comptable dans le cadre d'une mission de présentation des comptes annuels et/ou état fiscal.

Après 3 à 5 années d'expérience professionnelle, les diplômés pourront accéder à des postes de chef de mission dans un cabinet d'expertise comptable et encadrer le travail d'une petite équipe et/ou prendre en charge des dossiers plus complexes.

Responsable d'un portefeuille de clients en cabinet d'expertise comptable

Au sein d'un cabinet d'expertise comptable, la mission comptable se situe au cœur de l'activité traditionnelle des cabinets d'expertise comptable à laquelle est rattaché un large spectre d'autres missions (déclarations fiscales annuelles et périodiques) ou d'obligations (déclarations sociales et fiscales). C'est une mission dont la complexité grandit avec la taille et/ou l'activité de l'entité cliente qui correspond à des missions professionnelles normées, c'est-à-dire soumises à des normes de travail et de rapport. Il est donc essentiel pour un expert-comptable d'affecter sur ces missions des

Équivalences, passerelles & suite de parcours

En savoir plus sur les équivalences, passerelles & suite de parcours :

www.cnam-bourgognefranche-comte.fr/index.php/equivalences-passerelles-suite-de-parcours

Mots-clés

Comptabilité

Type de diplôme

Licence professionnelle

Code NSF

314 - Comptabilité, gestion

Formacode

Comptabilité [32663]

Code du parcours

LP12601



Les frais pédagogiques de la formation sont pris en charge par les entreprises et/ou les OPCO.



Tarifs et modes de financement : www.cnam-bourgognefranche-comte.fr/tarifs



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (à étudier avec la mission handicap du centre).

bfc_handicap@lecnam.net

collaborateurs spécifiquement formés, afin d'en sécuriser l'exécution et de garantir le niveau de diligences imposé par le référentiel professionnel. La licence professionnelle valide la capacité à traiter en totalité et en autonomie, sous la supervision d'un expert-comptable ou d'un chef de mission, l'intégralité du suivi et la finalisation d'un dossier comptable dans le cadre d'une mission de présentation des comptes annuels et/ou état fiscal.

Après 3 à 5 années d'expérience professionnelle, les diplômés pourront accéder à des postes de chef de mission dans un cabinet d'expertise comptable et encadrer le travail d'une petite équipe et/ou prendre en charge des dossiers plus complexes.

Code(s) ROME :

- M1205 - Direction administrative et financière
- M1203 - Comptabilité
- M1202 - Audit et contrôle comptables et financiers

Exigence du programme

Compétences attestées :

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques de la mention

- Connaître le cadre général d'intervention des experts-comptables : cadre normatif des missions, déontologie, lutte anti-blanchiment
- Constituer le dossier de travail et le dossier permanent du client
- Choisir et mettre en œuvre le régime comptable et fiscal
- Identifier et s'adapter à l'organisation interne du client en définissant le processus de relation clients/cabinets/tiers (organismes sociaux et fiscaux) et en le formalisant au travers d'un manuel de procédure client/cabinet
- Définir un échéancier des obligations et assurer le suivi des dépassements de seuils
- Mener la veille réglementaire et technique et prise en compte des informations en autonomie,
- Réaliser les déclarations et cotisations associées en cours et à la clôture de l'exercice et suivre leur échéancier
- Appliquer les obligations relatives aux caisses enregistreuses et aux logiciels de comptabilité informatisée spécifiques aux TPE
- Adapter en conséquence l'organisation administrative du dossier

- Adapter la récupération des extraits bancaires
- Utiliser les plans de comptes et paramètres standards adaptés (schématique d'écritures)
- Organiser et planifier les travaux liés à la tenue des comptes
- Réaliser les travaux de fin d'exercice annuel ou de situation intermédiaire (révision, inventaire, résultat fiscal, bilan et clôture)
- Élaborer les comptes annuels ou intermédiaire et liasse fiscale
- Réaliser les déclarations et cotisations associées en cours et à la clôture de l'exercice.
- Détecter et rendre compte des délits en fiscalité, en social et en juridique dans le cadre de la lutte anti-blanchiment
- Piloter la relation courante avec le client
- Apporter un accompagnement courant en s'appuyant sur le manuel de procédure client/cabinet
- Mettre en place des outils de gestion à destination du client
- Adopter une posture d'écoute et d'alerte des besoins des clients

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Programme

Modules d'enseignement

Année 1

- Enjeux des transitions écologiques: comprendre et agir
- Pôle communication
- Pôle comptable
- Pôle fiscal
- Pôle gestion
- Pôle juridique
- Pôle social
- Projet tutoré
- Stage ou activité en entreprise
- Unité d'accompagnement

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

En l'absence des blocs de compétences ci-dessous, vous référer aux blocs de compétences sur la fiche RNCP

Information non disponible, pour plus d'information veuillez [contacter le Cnam](#)